

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 014/2021

A

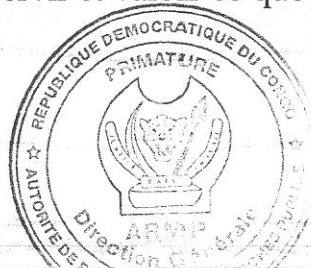
La Société ELICOM Sarl

Après avoir reçu le contrat n°94106/A conclu avec la SNEL, pour un montant total hors taxe de dollars américains cinq cent quarante-cinq mille cinq cents (USD 545.500) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 09//02/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



*Fait par Jean Pierre KAPITA
Directeur Général ai*

Directeur Général